

217C1257
FR0010282822-DIV26

16 juin 2017

Début d'une période de préoffre (article 223-34 du règlement général)

SES IMAGOTAG

(Euronext Paris)

Le 16 juin 2017, ont été annoncées les caractéristiques d'un projet d'offre publique d'achat simplifiée que la société BOE Technology Group envisage de déposer visant les actions de la société SES IMAGOTAG¹.

Par conséquent, cette publication marque le début de la période de préoffre, pendant laquelle les dispositions relatives aux interventions (articles 231-38 à 231-43 du règlement général) et aux déclarations des opérations (articles 231-44 à 231-52 du règlement général) sur les titres SES IMAGOTAG sont applicables.

¹ Cf. notamment communiqué diffusé le 16 juin 2017 par la société SES IMAGOTAG.